**Le troisième train de mesures sur la mobilité doit inclure tous les modes   
de transport, déclare le Comité économique et social européen**

**La nouvelle proposition de la Commission doit aller plus loin, et prendre en considération tous les types de transport existants. Elle doit porter une attention particulière à l’intermodalité dans le transport de marchandises et de passagers. Dans l’avis élaboré par Mme Giulia Barbucci et adopté lors de sa session plénière d’octobre, le Comité économique et social européen (CESE) soutient le troisième train de mesures sur la mobilité présenté par la Commission mais plaide en faveur d’un projet plus ambitieux, qui ne se limite pas au transport routier.**

En mai 2018, la Commission européenne a publié son troisième train de mesures intitulé «L’Europe en mouvement». Il s’agit de sa contribution la plus récente à la modernisation des transports en Europe. Ce train de mesures porte sur le secteur du transport routier, en particulier les automobiles, sur les trois aspects essentiels que sont la sécurité, la connectivité et l'automatisation, ainsi que sur les transports propres.

Le CESE soutient la proposition de la Commission et estime qu’elle constitue un pas supplémentaire dans l’avènement du transport durable en Europe. **Mme Barbucci** a toutefois déclaré: «Nous encourageons la Commission à se projeter au-delà du transport routier. Si l’on veut développer efficacement des transports durables et sûrs, tous les moyens de transport existants doivent être pris en considération. La vision doit être plus ambitieuse et englober l’intermodalité entre les transports publics et privés en la considérant comme un moyen permettant d’atteindre les objectifs d’efficacité, de qualité de vie et de sécurité.»

Le CESE formule les observations suivantes:

## **Financement adéquat des infrastructures**

## Les propositions de la Commission nécessiteront un apport économique considérable, essentiellement de la part des États membres, pour procéder aux ajustements nécessaires par rapport aux infrastructures physiques et numériques (5G). Le Comité insiste dès lors sur le fait qu’il est essentiel de débloquer suffisamment de fonds en couvrant une période plus étendue, et de fixer des objectifs réalistes et réalisables.

## **Plan d’action stratégique sur la sécurité routière**

## Le CESE accueille favorablement le plan d’action stratégique sur la sécurité routière que propose la Commission et souscrit à l’initiative «Vision zéro», qui vise à ramener à zéro le nombre de décès et de blessés graves dans des accidents de la route d’ici à 2050. L’approche du «système sûr» prônée par l’Organisation mondiale de la santé (OMS) pourra certainement contribuer à sa réalisation, en limitant le nombre d’accidents et en minimisant le nombre de victimes parmi les passagers et les piétons. Le Comité est favorable au projet de création d’un réseau routier automatisé, connecté et sûr et recommande de l’étendre aux villes, où ont lieu la majorité des accidents graves non mortels.

## **L’automatisation intégrale des véhicules**

## Dans sa proposition, la Commission insiste sur l’importance de développer les véhicules autonomes et sur leur rôle dans l’amélioration de la sécurité sur les routes. Le CESE relève les éventuelles difficultés qui se présenteront pour garantir des conditions de sécurité maximale dans un système de trafic mixte (véhicules à conduite humaine, assistée et automatisée), étant donné que l’automatisation complète est indissociable de la faisabilité technologique et des infrastructures.

## L’automatisation intégrale des véhicules soulève également de nombreuses interrogations éthiques, économiques, en matière d’emploi, sur le plan de leur acceptation par la société et du point de vue de la responsabilité juridique. À cet égard, le CESE défend le principe en vertu duquel, par définition, seuls les êtres humains peuvent opérer des choix éthiques, les machines, quel que puisse être leur degré de perfectionnement, devant accompagner l’homme et non se substituer à lui.

## **Plan d’action stratégique relatif aux batteries**

## Le CESE soutient les propositions en faveur d’une plus grande durabilité des transports ainsi que le plan d’action stratégique sur les batteries visant à réduire le déficit énergétique européen et à créer une chaîne de valeur pour les batteries. Toutefois, plusieurs facteurs font obstacle au déploiement complet de ce plan: la dépendance aux matières premières provenant de pays tiers; le manque de carburants de substitution; les retards dans la gestion, la transformation et l’élimination des batteries usées; et le déficit de main-d’œuvre qualifiée. Il est par conséquent essentiel d’investir dans la recherche et l’innovation, ainsi que l’éducation et la formation.

## **Transition vers les véhicules électriques**

## Enfin, la transition vers les voitures électriques passe également par le renouvellement d’une grande partie du parc automobile européen en un plus d’une dizaine d’années à peine. Les véhicules plus propres et sûrs devront être d’un coût abordable pour tous, les citoyens comme les entreprises, et les États membres devront faciliter la transition à l’aide d’incitations fiscales adéquates.

## Le renouvellement du parc automobile posera aussi le problème de l’élimination et du recyclage d’une grande partie du stock de véhicules. Ce thème doit être central dans les stratégies élaborées par la Commission dans le cadre de l’économie circulaire. En particulier, la société civile doit être associée à tous les stades du processus de transition, afin d’informer et de sensibiliser le public à propos des conséquences de ce processus.